



POUR DIFFUSION IMMÉDIATE

Communiqué de presse

Laval, le 3 octobre 2013 – Les groupes environnementaux de Laval unissent leur voix pour demander la suspension de tous les travaux de développement en milieux naturels jusqu'à ce que le prochain schéma d'aménagement de la MRC de Laval soit entériné par le gouvernement du Québec.

Devant l'importance de préserver les derniers milieux naturels de Laval et compte tenu du contexte sociopolitique actuel, plusieurs organismes lavallois œuvrant à la protection de l'environnement, ont aujourd'hui la conviction qu'ils ont la responsabilité citoyenne, une fois de plus, d'interpeller le gouvernement du Québec.

En effet, considérant les objectifs de protection des milieux naturels consentis et adoptés par le Plan métropolitain d'aménagement et de développement (PMAD), le regroupement d'associations citoyennes vouées à la protection de l'environnement¹, coordonné par le Conseil régional de l'environnement (CRE) de Laval, se voit dans l'obligation de faire parvenir au ministre des Affaires municipales, des régions et de l'Occupation du territoire, M. Sylvain Gaudreault, une lettre demandant au gouvernement du Québec de statuer sur une demande d'entente administrative avec la MRC de Laval. Cette recommandation d'entente administrative vise à suspendre tous les projets de développement en milieu naturel tant et aussi longtemps que le schéma d'aménagement n'aura pas été entériné par le gouvernement du Québec.

Profitant du fait que la mairesse de Laval est également la préfète de la MRC de Laval, une copie de la lettre a également été déposée en main propre au Conseil de ville de Laval, le 3 octobre 2013, par le Président du CRE de Laval, Monsieur Normand Legault.

-30-

Source:

Marie-Christine Bellemare
Directrice générale par intérim
Conseil régional de l'environnement de Laval
450-664-3503

¹ Les cosignataires de la lettre : *Association pour la Conservation du Boisé Papineau, Association pour la protection du Boisé Sainte-Dorothée, Comité de protection de l'environnement de Saint-François, Conseil régional de l'environnement de Laval, Corporation pour la mise en valeur du Bois de l'Équerre, Éco-Nature / Parc de la Rivière-des-Mille-Îles, Les Clubs 4-H de Laval, Sauvons nos trois grandes îles de la Rivière-des-Mille-Îles.*